

# Introduction

• • • • •  
Patrick Faure

Chers Amis,  
Chers Collègues,

Vous avez entre les mains les 5 premières fiches **MICI mémo** éditées par la Commission MICI du CREGG ! C'est pour nous une grande joie de pouvoir vous offrir ces fiches après 2 ans de démarches pour trouver un soutien financier. J'espère que les fiches **MICI mémo** vous aideront dans votre quotidien, et constitueront un nouvel outil indispensable dans la prise en charge des MICI.

## ➔ **MICI mémo, pour quoi faire ?**

**MICI mémo** s'adresse à tous les gastroentérologues libéraux, hospitaliers et, également, aux jeunes gastroentérologues en formation (internes, CCA).

**MICI mémo** est un ensemble de résumés sous forme de fiches traitant de la prise en charge des Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin. Les sujets abordés peuvent traiter de thérapeutiques, de conduites à tenir, de recommandations internationales.

Le style rédactionnel est volontairement synthétique et télégraphique afin de réaliser une fiche courte, recto verso, pratique et proche de votre quotidien.

Elle vous permettra de faire rapidement le point sur un sujet en insistant sur les éléments essentiels durant votre consultation ou visite. Il ne s'agit pas d'une revue exhaustive de la littérature sur un sujet, mais d'une synthèse à partir des recommandations en cours et des grandes publications validées.

Sa présentation sous forme de fiche, recto verso, vous permettra de disposer des documents librement et de les organiser à votre guise.

Le Comité de Rédaction de MICI mémo est constitué des membres de la Commission MICI du CREGG.

## ➔ **Comment recevoir MICI mémo ?**

- Si vous êtes membre du CREGG, vous recevrez les 5 premières fiches aux coordonnées laissées lors de votre inscription. Vous devrez ensuite vous inscrire sur le site du CREGG : rubrique Commission MICI, MICI mémo ([www.cregg.org](http://www.cregg.org)).
- Si vous n'êtes pas membre du CREGG, vous pouvez vous inscrire sur le site de la Commission MICI du CREGG pour recevoir les fiches. Malheureusement, un nombre limité de fiches a été produit pour cette première édition. Toutes les demandes ne pourront être satisfaites si elles sont supérieures à nos estimations (les membres seront privilégiés).
- Pour devenir membre du CREGG : rien de plus simple, il suffit d'en faire la demande sur le site du CREGG ([www.cregg.org](http://www.cregg.org)).

**MICI mémo** est un projet qui s'inscrit dans le temps si nos sponsors nous restent fidèles. Quatre nouvelles fiches seront disponibles tous les 6 mois. Si certains thèmes vous paraissent indispensables à traiter, notre site du CREGG vous permettra de faire des remarques et des propositions.



## **LES FICHES À PARAÎTRE :**

- *Comment évaluer la gravité d'une MICI ?*
- *Colite aiguë grave*
- *Colites infectieuses à CMV et clostridium*
- *Cytolyse hépatique et MICI*
- *Surveillance des MICI*
- *MICI et grossesse*
- *etc.*

La Commission MICI du CREGG vous souhaite une bonne lecture et espère que ces fiches vous accompagneront dans votre quotidien !

**D<sup>r</sup> Patrick Faure**

*Président de la Commission MICI*